

CHRISTIE, Keith H. (dir.). *New Directions : Environment, Labour and the International Trade Agenda*. Ottawa, Carleton University Press, 1995, 188 p.

Nicolas Schmitt

Volume 27, Number 4, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703678ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703678ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Schmitt, N. (1996). Review of [CHRISTIE, Keith H. (dir.). *New Directions : Environment, Labour and the International Trade Agenda*. Ottawa, Carleton University Press, 1995, 188 p.] *Études internationales*, 27(4), 912–915.
<https://doi.org/10.7202/703678ar>

cet ouvrage ainsi que des études sur la sécurité des régions de l'Asie orientale.

En définitive, ce que nous aurions aimé voir dans ce livre, c'est une esquisse du problème de la coopération entre les grandes puissances dans les domaines de la sécurité internationale. En effet, pour de nouvelles raisons d'intérêts idéologiques et géopolitiques, l'Europe, la Russie, la Chine, le Japon et les États-Unis pourraient bien développer des rapports différenciés avec des acteurs régionaux les amenant ainsi à appuyer des protagonistes différents et souvent opposés. Quoique l'Alliance atlantique ait réussi jusqu'à présent à maintenir sa cohésion en développant des visions d'intérêts compatibles en l'absence d'une menace identifiable, il n'en demeure pas moins que des dissensions entre Européens et Américains, telles que celles qui se sont manifestées au cours du conflit en ex-Yougoslavie, peuvent récidiver posant ainsi des problèmes nouveaux à la coopération de sécurité entre les grandes puissances. D'autre part, il devient de plus en plus malaisé de parler de coopération entre ces dernières en ignorant les effets des politiques poursuivies par les puissances régionales dont le nombre ne fait que croître grâce à la propagation des innovations technologiques.

Onnig BEYLERIAN

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

New Directions: Environment, Labour and the International Trade Agenda.

CHRISTIE, Keith H. (dir.). Ottawa, Carleton University Press, 1995, 188 p.

La globalisation est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Malgré des taux de croissance économique relativement bas durant ces 20 dernières années (particulièrement en ce qui concerne les pays développés), le taux de croissance du commerce international, lui, bat tous les records. Pour chaque pays, ces changements représentent à la fois des menaces et des opportunités. Les menaces de la globalisation sont bien connues. Le monde du travail est profondément affecté surtout dans les industries en compétition avec celles des pays moins développés. L'environnement est également menacé surtout aujourd'hui dans les pays du Sud. Ces dangers provoquent des pressions pour maintenir, voire accroître les barrières à l'échange, mettant de ce fait en danger le système de surveillance du commerce international. Dans ce nouvel environnement, chaque pays voit également une opportunité, voire une obligation, de réformer son économie. Ainsi au Canada, en Australie, comme en France, les politiques de déréglementation, qui d'ailleurs contribuent à la globalisation, fleurissent.

Le présent volume réunit cinq articles écrits par des chercheurs du département des Affaires Étrangères du gouvernement canadien. Ces articles visent à mieux comprendre comment les pressions liées à l'environnement et au monde du travail peuvent

influencer le système des échanges internationaux. Le but principal du volume est de pouvoir mieux formuler des recommandations de stratégies et de politiques commerciales pour le Canada.

Le premier article, écrit par Michael Hart et Sushma Gera, veut répondre à la question : y a-t-il des points communs entre un défenseur de l'environnement et un négociateur dont le but est de libéraliser le commerce international ? C'est une question importante étant donné le rôle croissant de l'environnement dans le commerce international. De plus, l'idéologie de chacun des deux groupes est souvent en complète opposition. Les auteurs soulignent que des points communs entre les deux groupes existent néanmoins. Pour qu'ils s'entendent, il faudrait une définition commune de la notion de développement équilibré. En plus, il faudrait qu'ils acceptent le rôle du commerce international sur la croissance, et que les mesures de protection de l'environnement soient proportionnelles au but poursuivi. Les auteurs se concentrent ensuite sur les politiques commerciales liées à l'environnement. Le pays qui veut résoudre un problème lié à un bien ou à un service échangé doit tout d'abord décider si le problème tient au bien lui-même ou au procédé de production. Cette distinction détermine l'instrument qui doit être utilisé. Les auteurs passent alors en revue trois types de politiques commerciales : celles visant au respect des standards domestiques, que ce soit sur les biens ou les procédés de production ; celles qui accompagnent les accords internationaux, et celles visant à égaliser les coûts de produc-

tion. Ils soulignent que les mesures visant les procédés de production utilisés dans un pays tiers, ou celles qui visent à l'égalisation des coûts de production, sont dangereuses, car le plus souvent protectionnistes. Les auteurs estiment ensuite que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est à même de s'adapter et de prendre en compte les problèmes liés à l'environnement. Les auteurs terminent le chapitre en analysant l'accord de libre-échange nord américain (ALENA). Cet accord a été le premier où un pays moins développé (le Mexique) a signé un traité de libre-échange avec des pays développés sur une base de réciprocité, ce qui a soulevé de nombreuses questions liées à l'environnement. Cet accord est donc intéressant car il illustre bien comment des pays avec des priorités différentes dans le domaine de l'environnement peuvent néanmoins trouver un terrain d'entente.

Le deuxième article, écrit par Keith Christie, analyse en détail les clauses liées au commerce international dans les accords internationaux sur l'environnement. Que ce soit l'Accord de Bâle sur les déchets toxiques, ou le Protocole de Montréal sur les produits chimiques qui affectent la couche d'ozone, tous ces arrangements internationaux contiennent des obligations et des droits qui touchent au commerce international. Souvent, ces clauses sont ambiguës ou ne sont pas suffisamment élaborées ; c'est le cas en particulier des clauses définissant les mécanismes de résolution de disputes et de celles qui régissent les sanctions contre les États qui ne respectent pas leurs engagements. Il ressort de l'analyse qu'il existe un fossé

important entre les accords internationaux sur le commerce et ceux sur l'environnement. Étant donné l'importance que prennent les aspects liés à l'environnement, il est souhaitable que ces deux types de traités deviennent plus cohérents. Dans ce but, l'auteur souligne quelques-unes des caractéristiques qu'un traité international sur l'environnement devrait posséder. En particulier, il rappelle que les sanctions commerciales devraient être un outil de dernier recours.

Dans le troisième article, Robert Stanks se demande si l'OMC devrait laisser les États utiliser des politiques commerciales en réponse à des problèmes d'environnement dans des pays tiers. En particulier, il s'interroge si les États devraient avoir la possibilité d'utiliser des tarifs compensatoires. De telles mesures sont prises lorsqu'un État considère qu'un autre État subventionne une activité. Ainsi, des études montrent que les subsides contribuent à la dégradation de l'environnement lorsque ceux-ci sont appliqués à des matières premières comme le charbon, le pétrole, le bois ou l'eau. Est-ce qu'un État tiers devrait alors avoir la possibilité d'imposer des tarifs compensatoires sur des biens échangés qui utilisent des intrants subventionnés? L'auteur estime qu'il est beaucoup trop difficile et dangereux d'adopter ce genre de politiques pour des raisons d'environnement car le risque est élevé que ces outils servent principalement à des fins protectionnistes.

Une fois que tout le monde admet que l'environnement doit être protégé, Anne McCaskill se demande, dans le quatrième chapitre, quels sont les moyens qui doivent être adoptés

au niveau national et international pour y parvenir. L'OMC pourrait adopter des directives permettant à ses membres l'utilisation unilatérale du commerce international pour régler des problèmes environnementaux qui ne sont pas directement liés au commerce international. En d'autres termes, le commerce international pourrait être utilisé par un pays comme arme contre des problèmes extra-territoriaux. L'OMC pourrait également permettre à ses membres d'utiliser les règles et dérogations existantes et de les étendre à la protection de l'environnement. L'auteur explique clairement que la première option n'est pas la bonne. L'OMC a été créée afin de libéraliser le commerce international et pour être un lieu de rencontre, ce qu'elle doit rester. Plutôt que d'édicter des règles spécifiques à l'environnement, l'OMC doit ainsi, soit permettre d'utiliser la batterie de dérogations existantes, soit adopter des règles nouvelles qui ont l'accord des pays développés comme des pays moins développés.

Le dernier article est le seul du volume qui établit un lien entre les politiques commerciales et les politiques d'emploi. L'auteur parie que les politiques reliées à l'emploi occuperont une place prépondérante lors du prochain tour des négociations multilatérales visant à libéraliser les échanges. En effet, les différences de fonctionnement entre pays en ce qui concerne le marché du travail constituent probablement ce qui reste de plus important dans un monde où l'économie de marché se généralise. L'auteur souligne ensuite que le « dumping social », soit les différences de fonctionnement des marchés

du travail qui sont perçues comme donnant un avantage aux pays exportateurs, doit être analysé avec soin. Il y a en effet très peu d'études qui établissent un lien entre les droits des travailleurs, le coût du travail, et les différences de productivité. Sans des analyses détaillées, toute différence risque d'être considérée comme étant une forme de subside. Ceci va clairement à l'encontre de tous les principes de l'avantage comparé. Néanmoins, l'auteur souligne l'importance de conclure un traité international dans le domaine social sinon, des pays comme les États-Unis risquent d'adopter des mesures unilatérales engendrant des effets très négatifs pour le système commercial mondial. Ainsi l'intérêt d'un petit pays ouvert comme le Canada est de promouvoir un tel accord. Il pourrait s'inspirer de l'accord nord-américain de libre-échange qui contient déjà des principes généraux concernant le fonctionnement du marché du travail. L'auteur souligne finalement, qu'avec ou sans accord international, le Canada doit prendre conscience que la globalisation a des implications pour les politiques d'emplois, d'immigration et d'éducation. La nécessité de mieux comprendre les liens entre commerce international et marché du travail est donc également valide pour le Canada et les provinces.

Le message principal de ce livre est clair : le système multilatéral des échanges, représenté par l'Organisation Mondiale du Commerce, est trop important et trop utile pour être modifié de manière hâtive même si les questions liées à l'environnement et au marché du travail sont importantes et même pressantes. Les principes généraux qui régissent déjà l'OMC doi-

vent donc être ceux qui dicteront comment des accords sur la protection de l'environnement et le marché du travail pourront s'insérer dans le système existant. Sans cela, le danger est grand que des mesures visant à protéger l'environnement, par exemple, soient utilisées essentiellement comme mesures protectionnistes. L'intérêt bien compris du Canada est donc de défendre le système multilatéral existant et de faire en sorte que tout nouvel accord préserve les principes qui le régissent.

Ceux qui ont conçu cet ouvrage doivent être félicités. Bien que certains chapitres veuillent quelquefois couvrir trop de sujets et bien que certains d'entre eux manquent un peu de structure, un tel ouvrage est essentiel pour formuler de bonnes recommandations de politiques économiques. De plus, par cet ouvrage, les préoccupations de ceux qui conçoivent les politiques économiques peuvent trouver un écho utile dans le secteur privé et dans le monde académique. Ainsi, ce livre est riche en sujets de recherche pour des économistes ou des chercheurs en relations internationales. Par exemple, les contraintes liées à l'environnement sont trop souvent considérées comme étant nécessairement protectionnistes. Il serait important de montrer qu'un pays qui a de telles contraintes a aussi tendance à créer des biens, services et des procédés de production qui peuvent devenir les avantages comparés de demain.

Nicolas SCHMITT

*Simon Fraser University, Canada et
University of Sydney, Australia*